



Le Comité Départemental de SEINE et MARNE et la Cie

d'Arc de ST GERMAIN-SUR-MORIN-VAL d'EUROPE

vous invitent les 1^{er} & 02 février 2025

Championnat Départemental 2025
Salle Tir à 18m Adultes et Para Tir à l'Arc.

Compétition réservée aux archers sélectionnés au CD77
Sélectif pour le Championnat de France



Lieu du concours : Centre sportif Jacques GODET - Route de Montguillon à St Germain sur Morin

Horaires du début des tirs :

- Départ 1 : Samedi 01/02/2025 - 8h00 : S1FCI – S2HCI – S3FCo
- Départ 2 : Samedi 01/02/2025 - 15h00 : S2FCI– S1HCI – S3HCI – S1FCo – Fédéral CI – HV1 – HV2-3
- Départ 3 : Dimanche 02/02/2025 - 9h00 : BBH – BBF – S1HCo – S2FCo – S2HCo – S3HCo – S3FCI – Open CI – Fédéral Co

Attention: Toute catégorie comportant moins de quatre compétiteurs sera classée suivant les résultats de l'épreuve qualificative. Ces compétiteurs seront récompensés à l'issue du tir de qualification.

Matchs en montante/descendante, les qualifié-e-s au cut prendront part aux matchs (pas d'élimination directe)

Pré-inscriptions

- Préinscriptions jusqu'au **22 janvier 2025** minuit sur le site du CD77 : www.archersdu77.fr
<https://docs.google.com/forms/d/1kN04yYV1PU4LwMKOJRztHpODFAblxs1At0XqgqJbnK4/edit>
- Les dernières compétitions comptant pour la sélection sont celles **du week-end du 18 et 19 janvier 2025** (sous réserve que les résultats aient été remontés à la FFTA).
- Le Comité Départemental 77 se réserve la possibilité d'ajuster les quotas et les cuts en fonction du nombre de préinscrits.
- Les quotas définitifs et la liste des qualifiés seront publiés sur le site du CD77.

Validation des inscriptions

- Les archers préinscrits ayant réalisé au moins trois scores et entrant dans les quotas seront réputés inscrits.
- Toute absence sera sanctionnée par l'interdiction de participer au championnat départemental l'année prochaine.

Droit d'inscription

Les droits d'inscription aux championnats départementaux **sont pris en charge par le comité départemental** de Seine et Marne pour tous les archers, toutes catégories confondues.

Règlement

- Ouverture du **Greffé** 1 heure avant chaque départ / **Inspection du matériel** 15 minutes avant chaque départ
- 3 volées d'essai** au départ de l'épreuve de qualification, rythme AB/CD
- 2 volées d'essai** au premier match de chaque catégorie
- Les matchs auront lieu si la catégorie est représentée par plus de 3 archers à l'issue des tirs de qualification.
- Tri-spot de 40 cm pour toutes les armes (CI ; Co et BB) sauf catégories HV1 et HV2-3 (blason unique ø60)

Récompenses

- Aux 3 premiers de chaque catégorie officielle FFTA
- La remise des prix se fera à l'issue de chaque départ, après la dernière finale ou après le tir de qualification pour les catégories comportant moins de 4 archers.

BUVETTE SUR PLACE

Tenue sportive, blanche ou de Compagnie/Club souhaitée, chaussures de sport obligatoires.

Licence compétition obligatoire (dématérialisée, copie papier ou C.N.I)

Toutes les mesures sanitaires seront prises en fonction des obligations du moment.

